

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
prolongation d'une fonction supérieure au grade de Directeur
général adjoint du Service général du Patrimoine**

Extrait

A.Gt. 30-08-2024

M.B. 26-09-2024

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 août 2024 portant prolongation d'une fonction supérieure au grade de Directeur général adjoint du Service général du Patrimoine, la désignation de M. Jean-Louis BLANCHART, directeur - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, pour l'exercice de la fonction supérieure de Directeur général adjoint (Rang 15) catégorie du grade : fonctionnaire général - groupe de qualification : 1 à l'Administration générale de la Culture - Service général du Patrimoine, est prolongée à partir du 15 novembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.